

ministère fédéral que ce soit, fouille les dossiers des gens qui demandent des passeports et retirent ces dossiers pour des fins d'enquêtes étrangères?

L'hon. M. Sharp: Pas que je sache, monsieur l'Orateur.

[Français]

L'AGRICULTURE

QUÉBEC—LA PRÉSENCE DU MINISTRE À LA RÉUNION DU COMITÉ

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que le comité de l'agriculture siègera dans la ville de Québec le 8 juin prochain, au Château Frontenac, et que plusieurs cultivateurs assisteront à cette réunion, de même que le ministre de l'Agriculture du Québec, le ministre de l'Agriculture du Canada projette-t-il d'y assister?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Oui, monsieur l'Orateur, j'aimerais assister à cette réunion. Malheureusement, je m'étais déjà engagé à me rendre dans l'Ouest ce jour-là, quand j'ai appris les dates fixées par le comité permanent.

[Français]

M. Caouette: J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Est-ce que le ministre ne serait pas d'avis qu'il serait à peu près temps d'aller dans l'Est du Canada?

[Traduction]

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, le ministre s'est rendu trois fois au Québec.

L'AIDE EXTÉRIEURE

LA RÉDUCTION DES SOMMES RELATIVES AU PROGRAMME D'AIDE ALIMENTAIRE

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question qui n'a pas trait aux passeports à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La page 19 des documents budgétaires déposés hier révèle une réduction des sommes consacrées au programme international d'aide alimentaire. Le ministre et le gouvernement acceptent-ils les conséquences probables de cette réduction? Peuvent-ils nous assurer que les programmes destinés à soulager les affamés dans le monde seront augmentés au lieu d'être réduits?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): L'honorable député sait, monsieur l'Orateur, que nos programmes sont

[M. Benjamin.]

flexibles. Nous demandons aux pays en cause sous quelle forme ils veulent recevoir leur aide. Tout nous porte à croire que les montants figurant au budget suffiront aux exigences, mais dans le cas contraire, ils seront augmentés.

L'ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

LA FONCTION ET L'ORGANISATION DU SECRETARIAT DU CABINET

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Il y a une semaine, je lui demandais de faire une déclaration sur les motions concernant le rôle et l'organisation du secrétariat du cabinet et il m'a dit que la réponse serait assez longue. Cependant, je repose la question. Nous ferait-on bientôt une déclaration sur les changements très importants dans les structures de ce secrétariat?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crois que je répondais à cette question, la semaine dernière quand j'ai été interrompu d'une façon ou d'une autre—je ne me souviens pas comment—mais je vais répéter à présent ce que j'avais l'intention de dire: lorsque ces modifications seront menées à bonne fin je les expliquerai au public et à la Chambre si toutefois celle-ci siège encore. Plusieurs fois, au cours de conférences de presse, j'ai expliqué les éléments fondamentaux de la réorganisation du bureau du Conseil privé qui comprend une division chargée de la planification et une autre chargée du fonctionnement et les nouveaux éléments auxquels le député a fait allusion la semaine dernière concernent simplement la marche de ce dernier service.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, je demandais une déclaration à l'appel des motions à la Chambre, alors que les députés peuvent faire leurs commentaires. Nous ne sommes pas tous invités aux conférences de presse.

Le très hon. M. Trudeau: Comme la Chambre a examiné mes prévisions budgétaires il y a seulement quelques semaines, il aurait alors été possible de fournir une longue explication. Je n'ai rien de spécial à ajouter pour l'instant à ce que j'ai déjà dit. J'ai souvent répété que ces deux fonctions de base sont réparties dans tout le bureau du Conseil privé, et nous nous occupons d'embaucher le personnel pour remplir ces postes. Je n'hésiterai nullement, une autre fois à expliquer à la Chambre et au pays de quelle façon fonctionne un bon gouvernement.

Des voix: Bravo!